



## Chantier n°2 : Remettre la finance à sa place

La crise de 2008 a démontré que la finance pouvait représenter un danger. Depuis, les gouvernements n'ont pas osé réguler strictement le secteur bancaire.

Pour éviter de nouvelles crises et orienter l'argent vers des activités utiles, des limites doivent être fixées. Objectif : mettre la finance au service de la société, et non l'inverse.

---

### Quelques constats

La crise de 2008, qui a jeté des millions d'Européens au chômage, est tout d'abord une crise financière. En sommes-nous sortis ? La réponse n'est pas évidente. Raison de plus pour remédier à ses causes.

La crise financière, dite des « *subprimes* », est le résultat de la politique de dérégulation menée depuis les années 1980 aux Etats-Unis et en Europe. Objectif : que l'argent coule à flots et que le marché, dans sa grande sagesse, l'alloue de manière optimale.

En réalité, des bulles financières, c'est-à-dire des flux financiers déconnectés de l'économie réelle, se sont formées. C'est d'abord l'histoire de crédits immobiliers (les *subprimes*) qui n'auraient pas dû être proposés à des ménages ne pouvant pas se les offrir.

Cette prise de risque excessive n'était pas nécessairement grave pour les banques : celles-ci ont revendu leurs créances à d'autres acteurs... sans que ceux-ci ne sachent ce qu'elles contenaient. A travers le mécanisme de « titrisation », des cocktails de créances ont été échangés à l'infini. Résultat : les créances pourries se sont disséminées mondialement.

De plus, deux autres éléments ont poussé vers la prise de risque maximale :

- Les banques, qui ont joué à « pile je gagne, face tu perds » : si la bulle augmentait, elles gagnaient ; si elle explosait, l'Etat viendrait à leur secours pour sauver les livrets des citoyens.
- Les traders et l'ensemble des intermédiaires, majoritairement rémunérés sur la part variable de leurs résultats.

Lorsque la bulle des *subprimes* a éclaté, de grandes banques étaient en danger. En 2008, deux banques d'investissement (Bear Sterns et Lehman Brothers) ont fait faillite. Peu à peu, la confiance s'est écroulée. Les banques ont cessé de financer l'économie. La récession s'est installée. Le chômage a augmenté.

Pour tenter de stabiliser le secteur bancaire, la France a dû s'endetter davantage pour pouvoir prêter aux banques. Dans un contexte de récession, les déficits se sont envolés. Pour les financer, les Etats ont dû emprunter davantage sur les marchés financiers avec des intérêts croissants.

Face à l'accumulation des déficits publics, les élites économiques ont plaidé pour la mise en place de politiques d'austérité dans les pays fortement endettés : baisse des dépenses, hausse des impôts,

privatisations... La récession s'est alors aggravée, entraînant une nouvelle hausse des déficits. En Grèce, entre 2008 et 2015, la dette a ainsi augmenté de 120 à 175% du PIB.

### **Régulation faible, risques encore forts**

Face à l'ampleur de la crise, les présidents français ont tour à tour appelé à « moraliser le capitalisme » ou déclaré « mon ennemi, c'est la finance ». Pourtant, ils sont restés influencés par la puissance des lobbies financiers.

Ils ont ainsi renoncé à éviter de nouvelles crises. En 2015, l'économie financière représente 50 fois l'économie réelle. Le CAC 40 a repris son niveau de 2008. Les bulles financières vont d'autant plus croître que la Banque Centrale Européenne va injecter artificiellement 2 milliards d'euros par an en Europe. Si bien que nombre d'économistes considèrent que nous sommes à la veille d'une nouvelle crise financière. Raison de plus pour s'atteler à des réformes, dès maintenant !

### **Propositions**

Suite à la crise financière, de nombreuses propositions ont vu le jour. Les propositions suivantes, non exhaustives, gagneraient à être mises en débat de manière démocratique, plutôt que ces sujets restent confisqués par les mêmes acteurs responsables de la crise.

#### **Proposition 1 : Séparation des banques d'affaires et des banques de dépôt**

En permettant aux banques de spéculer (banque d'affaires) avec l'argent des citoyens (banque de dépôt), les pouvoirs publics se sont pris au piège. Si l'une d'entre elles perd au casino financier, l'Etat se voit contraint de lui venir en aide pour sauver l'épargne des ménages.

Pour éviter ce scénario, il s'agit de séparer juridiquement les activités « de dépôt » et « d'affaires », comme ce fut le cas jusqu'aux années 1990. Si elle veut spéculer, une banque de dépôt devra alors créer une entité séparée. Si celle-ci devait faire faillite, l'Etat ne serait plus contraint de la secourir.

Par sa loi bancaire, la France a tellement circonscrit les activités à séparer que celles-ci concernent, de l'aveu des banquiers, moins de 1% de leurs activités. Aujourd'hui, il serait urgent d'aller plus loin, comme le propose l'ONG d'experts Finance Watch.

#### **Proposition 2 : Interdire les pratiques de spéculation à haut risque**

Aujourd'hui, près de 40% des transactions en Europe sont du « trading à haute fréquence », c'est-à-dire des ordinateurs qui achètent / revendent des millions d'actions en une microseconde. Aveugles, ces transactions peuvent s'auto-alimenter et déstabiliser fortement l'économie financière. Face à ces risques, la France peut décider d'interdire cette activité.

De même, la spéculation sur les matières premières agricoles a pu entraîner, au cours des années 1990 et 2000, une flambée des prix des denrées et causer, au moins indirectement, des famines dans les pays moins développés. Bien que cette spéculation ait décliné en France, il est nécessaire de l'interdire de manière claire.

Sur ces deux sujets, la loi bancaire française de 2013 a introduit tant d'exceptions que ces activités continuent de prospérer, faisant courir des risques inconnus à notre économie.

### **Proposition 3 : Etouffer le recours aux paradis fiscaux**

Les études existantes estiment qu'entre 21 000 et 32 000 milliards de dollars sont cachés dans les paradis fiscaux, soit environ un tiers de la richesse mondiale. Les premières victimes en sont les pays en développement. En France, la fraude fiscale génère un manque à gagner de 60 à 80 milliards d'euros par an.

Or, les Etats disposent de plus de leviers qu'on ne le croit pour lutter contre les paradis fiscaux, en mettant la pression sur leurs utilisateurs (principalement les grandes banques et les multinationales).

Il s'agit d'abord d'établir plus de transparence : obliger les grandes entreprises à déclarer l'ensemble des territoires dans lesquelles elles opèrent à travers leurs filiales.

Ensuite, il est possible de progressivement taxer ou interdire les flux en direction des Etats les moins coopératifs.

Une telle politique doit s'accompagner de moyens de contrôle et de sanction : le recrutement d'inspecteurs des impôts supplémentaires et la mise en place d'un parquet européen compétent en matière fiscale permettraient de générer des recettes importantes.

Enfin, dès aujourd'hui, les pouvoirs publics peuvent faire preuve d'exemplarité : dans l'ensemble de leurs marchés, ils doivent renoncer à collaborer avec les entreprises particulièrement investies dans ces territoires.

### **Proposition 4 : taxer la spéculation pour financer des projets utiles**

Une ancienne proposition plus que jamais d'actualité ! Alors que les volumes mondiaux des transactions financières sont estimés à 10 000 milliards d'euros par jour (!), une taxe à un taux symbolique (0,1% ou 0,01%) rapporterait des dizaines de milliards d'euros aux Etats. Cette taxe s'attaquerait efficacement aux spéculateurs, c'est-à-dire ceux qui effectuent des milliers de transactions par jour.

Cette proposition a même été faite par la commission européenne à 11 Etats européens volontaires (dont la France). Il s'agit de taxer les actions à 0,1% et les produits dérivés à 0,01%. Elle rapporterait à la France environ 35 milliards d'euros par an, de quoi couvrir près de trois fois le déficit de la Sécurité Sociale.

Alors que certains Etats (comme la France) ont fait pression pour limiter le spectre de cette taxe, nous proposons que tous les produits dérivés soient concernés. En cas d'absence d'accord européen, la France peut mettre en place cette taxe au niveau national.